

Mémoire

Dans son testament politique du 10 août 2011, le Prince Philippe mis la question de la succession dans la main du Conseil de Régence, sous la conduite de son filleul le Baron Philippe Chicoyneau de Lavalette, assisté particulièrement par son père le Baron Raoul de Lavalette, Chancelier et du Comte Klaus-Peter Pohland, Vice-chancelier, ainsi que du Baron Parasiliti di Para.

Il devrait prendre, comme Conseiller direct, les avis compétents du Chevalier Gaston Lion qui m'a secondé pendant plus d'un quart de siècle avec une grande efficacité, ainsi que Maîtres Quatreboeufs et Werba. Il se fera assister des avis de M. L'Abbé Fournier, aumônier de la Maison Royale.

Les conseillers Mapuche étaient amenés à jouer un rôle essentiel dans les délibérations sous l'impulsion du Comte Reynaldo Mariqueo.

Conseil de Régence a fonctionné parfaitement à deux reprises, la première fois le 9 janvier 2014, en nommant comme successeur du Prince Philippe le Prince Antoine IV et la deuxième fois le 24 mars 2018 en nommant le Prince Frédéric 1^{er}, suite au décès du Prince Antoine IV.

Le décès du Baron Parasiliti di Para, devenu Prince Antoine IV, l'état de santé du Baron Raoul de Lavalette, la disgrâce de Me Quatreboeufs et le départ de l'Abbé Fournier font que à ce jour restent prépondérants les avis de Klaus-Peter Pohland, Me Werba et Reynaldo Mariqueo.

C'est avec profonde inquiétude, que ces trois conseillers constatent depuis un certain temps le déséquilibre affectif du Prince Frédéric 1^{er}, entraîné certainement par la perte brutale et inattendue de la Princesse Annie Marie.

La parution sur les réseaux sociaux de son communiqué du 13 mars dernier confirme cette inquiétude, notamment par des accusations infondées d'une soi-disante animosité de certains membres des Conseils vis-à-vis des Mapuche confirme cette inquiétude.

En plus, la volonté du Prince Frédéric 1^{er} de ne plus apparaître en public d'ici le mois de septembre met en cause et rend impossible notre réunion habituelle du printemps et la traditionnelle fête de la Sainte Rose de Lima du mois d'août.

Devant cette situation grave, les trois Conseillers spéciaux appellent à une réunion du Conseil de Régence afin de statuer sur une possible destitution du Prince Frédéric 1^{er} et sur la nomination d'un éventuel successeur.